

Aide-conducteur de travaux Bâtiment TCE et Travaux Publics - Commis d'entreprise

Certification professionnelle niveau 4

652 heures

Coût
pédagogique
par personne
14.50 € H.T.
de l'heurePossibilité de restauration
et d'hébergement au CFPCT
(selon disponibilités)**ELIGIBLE AU CPF**
RNCP n° 15141Délai d'accès
2 novembre 2020Lieu
Toulouse

WWW.CFPCT.COM



Alternance

Objectifs généraux

A l'issue de la formation, le salarié en formation sera capable :

- D'identifier, de maîtriser et d'utiliser, dans l'entreprise, l'ensemble des technologies, des techniques et des règles de l'art de sa spécialité ;
- D'étudier, de préparer, d'organiser ;
- De maîtriser et d'utiliser les règles qui régissent l'économie du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- De "se gérer" et de gérer les hommes ;
- De représenter l'entreprise ;
- D'affirmer son autonomie d'aide-conducteur de travaux, sa capacité d'analyse et de critique.

Modalités de la formation - Conditions d'accessibilité

- Formation présentielle
- Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap : nous contacter préalablement à l'inscription.

Contenu

- Technologie et techniques (128 heures)
- Organisation - Gestion (376 heures)
- Environnement professionnel (36 heures)
- Relationnel (48 heures)
- Projet final et jury (64 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Des promotions de 15 stagiaires maximum, ce qui favorise une relation de proximité et de qualité avec les formateurs.
- Exposés théoriques.
- Etudes de cas pratiques et techniques - Utilisation de l'informatique
- Mises en situation professionnelle à partir d'exercices issus de dossiers d'entreprise.
- Vidéo projecteur
- Paper board
- Supports pédagogiques papier, CD, clés USB
- Utilisation de logiciels du BTP

Moyens d'encadrement

Une équipe pédagogique composée de professionnels, salariés des entreprises du BTP, qui occupent ou ont occupé des postes d'encadrement et de responsabilités ; consultants intervenant dans leur domaine spécialisé, et exerçant dans les domaines du BTP.

Validation de la formation

- Epreuve écrite en temps limité sur les marchés publics et privés et réalisation d'une préparation de chantier visant à évaluer les connaissances techniques, avec l'élaboration d'un budget de chantier et d'une approche de la sécurité et de l'environnement.

La soutenance sera réalisée sur le projet de fin de formation devant un jury composé de professionnels du BTP (salariés et dirigeants) qui décidera, à l'unanimité de ses membres, de l'attribution de la certification professionnelle de "Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux bâtiment TCE et travaux publics", de niveau 4, enregistrée au RNCP.

Public concerné - Prérequis

- Les salariés des entreprises du BTP : individualisation du parcours en fonction du niveau de formation générale et des acquis professionnels.
- Jeunes de 19 à 26 ans et adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans titulaires d'un CAP, BEP, BP, BAC PRO dans les différentes spécialités du BTP, ou plus.
- Personnes en reconversion professionnelle : sur examen du dossier en fonction des acquis et des expériences.

Modalités d'entrée

- Présélection après étude du dossier de candidature.
- Tests de sélection sur une journée

*Avoir une entreprise d'accueil pour passer les tests n'est pas indispensable, mais obligatoire pour démarrer la formation.*Inscription
possible à un
ou plusieurs
modules
seulement